

Informations de base	
2013/2611(RSP) RSP - Résolutions d'actualité Résolution sur la situation des réfugiés syriens dans les pays voisins Subject 6.10.04 Situation politique des pays-tiers, conflits régionaux et locaux 6.50 Aide d'urgence, alimentaire, humanitaire, aux réfugiés, Réserve d'aide d'urgence Zone géographique Syrie	Procédure terminée

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
22/05/2013	Débat en plénière		
23/05/2013	Décision du Parlement	T7-0223/2013	Résumé
23/05/2013	Résultat du vote au parlement		
23/05/2013	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2013/2611(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 136-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B7-0199/2013	20/05/2013	
Proposition de résolution		B7-0200/2013	20/05/2013	
Proposition de résolution		B7-0222/2013	20/05/2013	
Proposition de résolution		B7-0226/2013	20/05/2013	
Proposition de résolution		B7-0227/2013	20/05/2013	
Proposition de résolution		B7-0228/2013	20/05/2013	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T7-0223/2013	23/05/2013	Résumé

Résolution sur la situation des réfugiés syriens dans les pays voisins

2013/2611(RSP) - 23/05/2013 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution sur la situation des réfugiés syriens dans les pays voisins.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE et ECR.

Le Parlement rappelle qu'à la date du 16 mai 2013, le Haut Commissaire des Nations unies pour les réfugiés a enregistré un total de 1.523.626 réfugiés syriens dans les pays voisins et en Afrique du Nord et que le nombre total de réfugiés est estimé bien supérieur, 7 millions de Syriens dépendant de l'aide.

Les députés expriment leur préoccupation au sujet de la crise humanitaire qui frappe actuellement la Syrie et des répercussions sur les pays voisins et **condamnent fermement les atrocités commises par le régime contre la population du pays**. Ils demandent que **le droit humanitaire international**, qui vise essentiellement à protéger les civils, soit respecté par toutes les parties impliquées dans la crise et invitent le gouvernement Assad à accorder aux organisations humanitaires un accès sans entraves au pays. Les responsables des violations des droits de l'homme généralisées commises en Syrie au cours des vingt-quatre derniers mois devraient répondre de leurs actes et être **traduits en justice**.

Le Parlement estime que la clé pour résoudre le conflit réside dans les mécanismes visant à faciliter un processus mené par les Syriens qui favorisera **une solution politique** crédible tout en assurant le respect des valeurs universelles de la démocratie et de l'état de droit. Réaffirmant la priorité qui est de **maintenir la distinction entre les voies humanitaire et politique**, les députés invitent l'Union européenne et le service européen pour l'action extérieure à élaborer **une feuille de route pour la gouvernance politique** dans les zones libérées, comprenant la possibilité de lever les sanctions économiques.

Les députés rendent hommage aux communautés d'accueil et aux pays voisins de la Syrie, en particulier la Jordanie, le Liban, la Turquie et l'Irak, pour leur aptitude à fournir un hébergement et une aide humanitaire aux familles fuyant le conflit armé en Syrie, mais restent préoccupés par le dangereux point de saturation dont ces pays s'approchent.

Le Commission et l'Union européenne sont invitées à :

- veiller à ce que l'Union joue le premier rôle en empêchant le conflit armé en Syrie de s'étendre aux pays voisins;
- présenter un paquet complet d'aides afin de répondre à la crise humanitaire en Syrie et dans les pays voisins, en l'appuyant sur trois piliers: i) une augmentation de l'aide humanitaire (via ECHO), ii) un soutien aux pays d'accueil pour les aider à renforcer les communautés locales et accroître capacités et infrastructures et iii) l'envoi rapide de paquets d'aide macrofinancière au Liban et en Jordanie;
- prendre des mesures pour faire face à un afflux éventuel de réfugiés dans ses États membres;
- soutenir la mise en place de refuges sûrs le long de la frontière turco-syrienne, ainsi qu'à assurer la création de corridors humanitaires par la communauté internationale;
- renforcer la protection des civils, y compris les travailleurs humanitaires et le personnel médical.

Compte tenu des besoins croissants de la population réfugiée de Palestine en Syrie et dans les pays voisins, l'Union est invitée à financer l'UNRWA de manière appropriée

Enfin, le Parlement demande aux membres du Conseil de sécurité des Nations unies, en particulier **à la Russie et à la Chine, d'assumer leur responsabilité** afin de mettre un terme aux violences et à la répression contre le peuple syrien, notamment en adoptant une résolution du Conseil de sécurité, et d'ordonner la délivrance de l'aide humanitaire dans toutes les régions de Syrie. L'Union européenne devrait explorer dans ce cadre **toutes les options entrant dans le cadre de la responsabilité de protéger**, en étroite coopération avec les États-Unis, la Turquie et la Ligue des États arabes, afin de venir en aide au peuple syrien.